

# JUBILÉ 2025

## Pèlerins de l'Espérance



### Vous avez dit « jubilé » ?

Un jubilé est un temps de grâce particulier offert par Dieu, pour nous réjouir d'un anniversaire important dans la vie de l'Église. Dans l'Ancien Testament, sur la demande du Seigneur, il était célébré tous les 50 ans. Aujourd'hui, ce temps est vécu **tous les « 25 ans »**, fondé sur l'Incarnation du Christ en l'an « zéro »... La coutume a surgi au XIIIe siècle.

Ce temps nous ouvre les richesses de la Miséricorde divine : son amour et son pardon nous sont largement offerts pour retrouver la pleine communion avec Dieu et avec nos frères et sœurs, et goûter ainsi la joie d'une vie toute renouvelée. C'est un temps fort de conversion personnelle et communautaire.

#### Les signes du Jubilé

**Le pèlerinage** : il s'agit de sortir de soi, de se déplacer, de changer du cadre habituel pour manifester notre désir de rencontrer Dieu et de nous convertir.

**La Porte Sainte (basiliques de Rome)**: elle rappelle que pour aller à Dieu, il faut passer par la Porte qu'est Jésus. « *Moi, je suis la porte. Si quelqu'un entre en passant par moi, il sera sauvé ; il pourra entrer ; il pourra sortir et trouver un pâturage.* » (Jean 10,9)

**Le sacrement de la Réconciliation** : pour nous réconcilier avec Dieu, avec nos frères et sœurs et avec nous-même, nous nous plongeons dans l'Amour infini de Dieu qui nous recrée.

**La Prière** : pour écouter Dieu qui nous parle et entrer avec Lui en conversation cœur à cœur.

**La Liturgie** : pour célébrer ensemble Celui qui nous réunit en un seul Corps, nourrir notre prière personnelle et communautaire.

**L'Indulgence** : Elle est une manifestation concrète de la miséricorde de Dieu, qui, par les trésors de la communion des saints, remet les peines méritées par les péchés, pour nous même ou pour une personne défunte.

#### Qu'est-ce que l'indulgence plénière ?

L'indulgence plénière est une grâce offerte par Dieu. Elle est "indulgence" de Dieu. Elle n'est pas liée à nos mérites, elle est pur don gratuit de la Miséricorde divine à ceux et celles qui se seront préparés. Dans le sacrement du pardon, le péché est pardonné. Mais il reste ce qu'on appelle la « peine temporelle » due au péché. Il s'agit du désordre causé par le péché, désordre qui nécessite réparation et purification. C'est pourquoi, le pécheur pardonné accomplit une « pénitence » après avoir reçu le pardon sacramentel, pour contribuer, avec la grâce qui lui est faite, à la réparation dans l'œuvre de Dieu. L'indulgence plénière libère totalement de la peine temporelle due pour le péché dont la faute est déjà effacée.

#### Comment obtenir les indulgences plénières ?

Les fidèles réellement repentis, avec mépris du péché (y compris veniel) et animés d'un esprit de charité qui, au cours de l'Année sainte, purifiés fréquemment par le sacrement de pénitence, et nourris de la sainte communion, prient aux intentions du Souverain Pontife, obtiendront du trésor de l'Église, une pleine indulgence, la rémission et le pardon de leurs péchés, applicable aux âmes du Purgatoire :

- **s'ils effectuent un pèlerinage auprès de tout lieu lié au Jubilé.** Ils y participeront si possible individuellement ou en groupe à la messe, à une célébration de la Parole de Dieu, à la liturgie des Heures. Dans tous les cas, ils vivront un temps convenable d'adoration eucharistique et de médiation, conclu par le Notre Père, le Credo, et l'invocation à Marie, Mère de Dieu.

**Rome** (les 4 basiliques papales); **en Terre Sainte** : (Saint Sépulcre de Jérusalem, la Nativité à Bethléem, et l'Annonciation à Nazareth); **en d'autres circonscriptions ecclésiastiques** : **dans la cathédrale ou d'autres lieux choisis par l'évêque (pour notre diocèse de Fréjus-Toulon: les**

## **cathédrales de Fréjus et Toulon, la basilique de saint Maximin et les sanctuaires de Cotignac).**

- **Pour les malades:** les fidèles réellement repentis qui ne pourraient pas prendre part aux célébrations solennelles, aux pèlerinages ou aux visites pour de justes motifs bénéficieront de l'Indulgence jubilaire aux mêmes conditions, unis spirituellement aux fidèles présents, spécialement lorsque les paroles du Souverain Pontife et des évêques diocésains seront retransmises par les moyens de communication. Chez eux ou là où ils sont retenus (par exemple de l'hôpital, de la maison de soins, dans la prison...) ils réciteront le Notre Père, le Credo selon les formes légitimes, et d'autres prières conformes aux finalités de l'Année Sainte, offrant leurs souffrances ou les difficultés de leur vie.

- De plus, les fidèles pourront recevoir l'indulgence jubilaire en participant pieusement aux missions populaires, aux exercices spirituels, ou à des rencontres de formation sur les textes du Concile Vatican II et du Catéchisme de l'Église catholique, qui ont lieu dans une église ou un autre lieu adapté.

- Parce que, « au cours de l'Année Jubilaire, nous serons appelés à être des signes tangibles d'espérance pour de nombreux frères et sœurs qui vivent dans des conditions de détresse » (Spes non confundit, 10) **l'Indulgence plénière est liée de façon particulière aux œuvres de miséricorde et de charité, surtout auprès de ceux qui en ont le plus besoin** (les œuvres de miséricorde corporelles : donner à manger aux affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, accueillir les étrangers, assister les malades, visiter les prisonniers, ensevelir les morts) ainsi que les œuvres de miséricorde spirituelles : conseiller ceux qui sont dans le doute, enseigner les ignorants, avertir les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses, prier Dieu pour les vivants et pour les morts ».

- De la même façon, les fidèles pourront bénéficier de l'Indulgence jubilaire **en visitant durant un temps suffisant, les personnes en difficulté (infirmes, prisonniers, vieillards isolés, handicapés...) accomplissant ainsi un pèlerinage auprès du Christ présent en eux**, recevant ainsi à chaque fois, et même quotidiennement, l'Indulgence plénière.

- L'Indulgence plénière sera également reçue à travers des initiatives qui mettent en œuvre

concrètement et généreusement l'esprit de pénitence qui est comme l'âme du Jubilé. **Il s'agit en particulier de retrouver la valeur pénitentielle du vendredi, en s'abstenant, au moins durant une journée, de distractions futiles (réelles ou virtuelles, véhiculées par les médias et les réseaux sociaux), de consommation superflue (par exemple en jeûnant ou en pratiquant l'abstinence suivant les normes de l'Église ou des évêques),** ainsi qu'en attribuant une somme d'argent aux pauvres, en soutenant des activités religieuses ou sociales, en particulier en faveur de la défense et de la protection et de la qualité de la vie en toutes ses étapes.

- Pour que l'accès au sacrement de pénitence et donc le pardon de Dieu à travers le pouvoir des Clefs soit facilité, **tous les prêtres sont invités à faire le don généreux d'eux-mêmes, afin d'offrir largement aux fidèles la possibilité de profiter des moyens du salut. A cette fin, ils rendront publics les horaires des confessions, en se rendant présents au confessionnal, programmant des célébrations pénitentielles à un rythme fréquent.**

### **PRIÈRE DU JUBILÉ**

Père céleste,  
En ton fils Jésus-Christ, notre frère,  
Tu nous as donné la foi,  
Et tu as répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint, la  
flamme de la charité  
Qu'elles réveillent en nous la bienheureuse  
espérance de l'avènement de ton Royaume.

Que ta grâce nous transforme,  
Pour que nous puissions faire fructifier les semences  
de l'Évangile, qui feront grandir l'humanité et la  
création tout entière, dans l'attente confiante des  
cieux nouveaux et de la terre nouvelle,  
Lorsque les puissances du mal seront vaincues,  
Et ta gloire manifestée pour toujours.

Que la grâce du Jubilé,  
Qui fait de nous des Pèlerins d'Espérance,  
Ravive en nous l'aspiration aux biens célestes  
Et répande sur le monde entier la joie et la paix  
De notre Rédempteur. A toi, Dieu béni dans l'éternité,  
La louange et la gloire pour les siècles des siècles.  
Amen